

## ▶ **Accompagner les populations fragilisées :** **3 services coordonnés par le CIAS**

### • **Portage de repas à domicile : un service adapté au besoin de tous**

Un repas complet livré à domicile pour chaque jour de la semaine\*, c'est ce que propose le CIAS de Thonon Agglomération sur 24 des 25 communes de l'agglomération (à Thonon, le service reste assuré par le CCAS de la commune). Les repas sont réceptionnés et livrés par le personnel intercommunal. Variés et complets, ils comprennent une entrée, un plat principal, un laitage ou un fromage, un dessert, du pain et une soupe pour le soir. A la demande, les menus peuvent répondre à certaines exigences du type « régime sans sel ». Le service se caractérise par une grande souplesse. Aucune régularité dans la commande des repas n'est exigée pour adapter le service aux besoins réels de la population.

Le portage de repas à domicile est destiné à toute personne âgée, malade, handicapée ou en difficulté provisoire. Le tarif de vente d'un repas aux bénéficiaires est de **9 euros\***, transport compris.

### • **Aide à domicile**

Sur 24 des 25 communes de l'agglomération (à Thonon, le service d'aide à domicile reste coordonné par le CCAS de la commune), le service d'aide et d'accompagnement à domicile s'adresse aux seniors, aux personnes porteuses d'un handicap, malade ou isolées quel que soit leur âge. Assuré par un personnel qualifié conformément à un plan d'aide élaboré préalablement à son intervention, le service s'adapte à chaque situation de manière à répondre le plus justement possible aux besoins du bénéficiaire en respectant deux objectifs :

> **assurer un accompagnement à la vie quotidienne et maintenir un lien social** : aide à la toilette, au lever et au coucher, habillage ; préparation et aide à la prise en charge des repas ; accompagnement à la marche, aux courses ; entretien du lieu de vie et du linge ; maintien d'une relation régulière entre la personne aidée et l'extérieur.

> **rendre possible le choix de rester à domicile (7/7 jours)** : notamment avec la garde itinérante de nuit.

### • **Panier alimentaire**

Distribués tous les jeudis après-midi aux familles en difficulté, sur recommandation de l'assistante sociale (Antenne de Perrignier) grâce à une convention avec la Banque Alimentaire de Haute-Savoie.

## **PRATIQUE**

**Le CIAS de Thonon Agglomération, une équipe à votre écoute :**

- **Domaine de Thénières – 74140 Ballaison – [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)**
- **Un numéro de téléphone unique : 04 50 31 25 00**
- **Horaires d'accueil téléphonique : 8h30/12h – 14h/17h**